

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 83 (1974)
Heft: 6

Artikel: Les 40 orphelins de Dacca
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684123>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

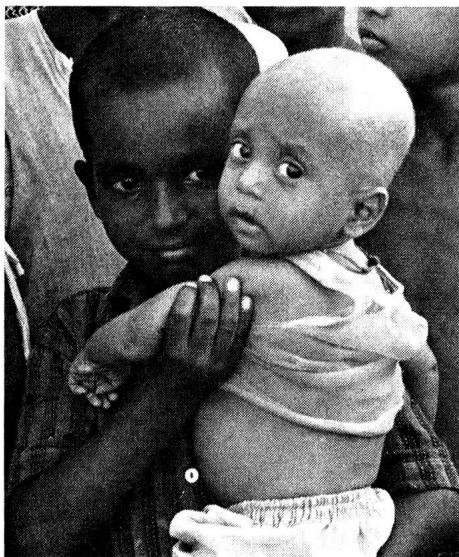
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«Aide spéciale à des enfants dans des zones de détresse»

Les 40 orphelins de Dacca

Les temps changent, les besoins aussi. Parfois il faut agir vite, très vite. Cela peut être une question de vie ou de mort. La guerre, la paix, puis de nouveau la guerre, les destructions, la misère, la famine... Au cours de leurs missions, nos délégués dépêchés sur les lieux d'une catastrophe ou d'un conflit sont fréquemment confrontés à des situations tragiques, individuelles ou collectives, pour lesquelles ils ne peuvent malheureusement rien faire, les fonds dont ils disposent étant essentiellement destinés à la fourniture des secours d'urgence.

Et pourtant ! Il suffirait parfois d'un subside de quelques centaines, de quelques milliers de francs ! Ainsi est née, récemment, l'idée des parrainages «aide spéciale à des enfants dans des zones de détresse». Les contributions versées à ce titre ne seront pas obligatoirement utilisées sur le champ mais tenues en réserve quelque temps pour nous permettre d'intervenir immédiatement lorsque le besoin – parfois urgent – se présentera.

Cette aide sera toujours consentie en toute connaissance de cause et remise sous le strict contrôle de nos délégués permanents ou itinérants.

Lorsque le cas de l'orphelinat de Dacca nous fut soumis – c'était il y a quelques mois à peine – nous ne disposions pas encore des ressources que doivent nous assurer à l'avenir nos nouveaux parrainages «aide spéciale». En revanche nous venions de recevoir des dons sans affectation dont nous pouvions disposer à notre gré. Mais de telles ressources sont trop aléatoires pour nous permettre d'être toujours prêts à répondre «oui» lorsque ce oui s'impose. Nous le serons, comme nous l'espérons, si nos nouveaux parrainages suscitent de l'intérêt.

L'orphelinat pour enfants hindous de Dacca, au Bangla Desh, date de 1908. D'innombrables orphelins y ont été élevés. Quarante enfants, garçons et filles, peuvent y

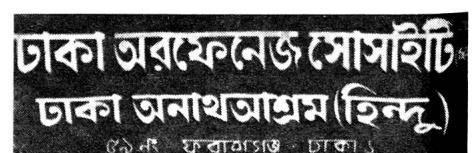
être accueillis. Cet établissement a été gravement endommagé en 1971 lors de la guerre civile. Fermé durant quelque temps, il a pu tant bien que mal être remis en exploitation, ceci malgré la précarité de ses installations. La réfection de plusieurs pièces s'impose. Il faut refaire les escaliers. Presque toutes les vitres de la maison sont cassées. Il faut des matelas, des couvertures, des ustensiles de cuisine, des couverts. La somme que nous avons mise à la disposition de ses dirigeants permettra d'effectuer les travaux de remise en état et de procéder aux acquisitions nécessaires. En outre, la Croix-Rouge suisse fournira du lait en poudre aux enfants durant une année. La poursuite des travaux, les achats à faire, les distributions de lait seront contrôlés par notre équipe médicale en poste à Dacca.

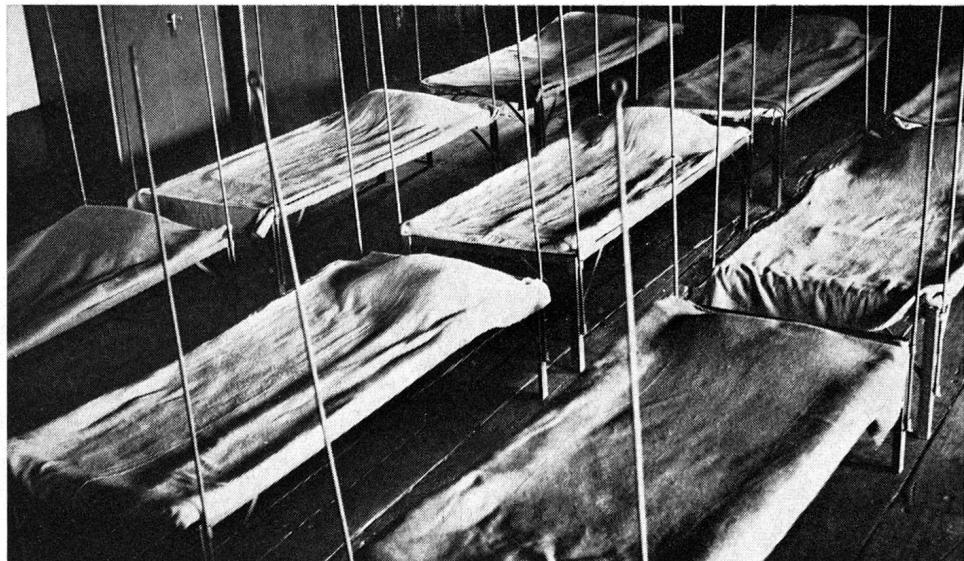
La page 26 est consacrée aux enfants du Sahel qui seront les prochains bénéficiaires de la nouvelle forme de parrainages que nous vous avons présentée ici.



Photos CRS et Croix-Rouge du Bangladesh

«Dacca Orphanage Society»





La capacité d'accueil de la maison devrait aussi être augmentée car le Bangla Desh compte de très, très nombreux orphelins.

Ceux qui sont reçus ici y ont non seulement retrouvé un foyer; ils bénéficient aussi d'un enseignement scolaire et d'une formation professionnelle.



Les enfants sont initiés à diverses activités artisanales et les fillettes à la couture tout particulièrement.

